

Demande d'inscription périscolaire

Année scolaire 2025 - 2026
(Document à parapher et à signer)

Ce formulaire confirme l'inscription. Il doit être retourné dès que possible, daté et signé, accompagné d'un chèque ou virement bancaire pour les frais d'inscription.

Clubs bilingues du mercredi - Frais annuels	Frais d'inscription	Élèves Trillium	Élèves hors Trillium	Repas
☐ Mercredi toute la journée 9h à 16h (repas cantine et snack compris) Classe d'anglais + Clubs du mercredi après-midi en anglais	150 €	-	4070 €	-
☐ Classe d'anglais du mercredi matin 9h - 11h45 (snack compris)	100 €	-	2500 €	-
☐ Clubs du mercredi après-midi - 11h45 à 16h (repas cantine et snack compris)	100 €	2070* €	2270* €	-
☐ Clubs du mercredi après-midi - 13h à 16h (snack compris)	100 €	1700* €	1900* €	-
☐ Garderie du mercredi - 8h à 8h45	-	-	360 €	-
☐ Exceptionnel Garderie du mercredi - 8h à 8h45	-	13 €	13 €	-
☐ Garderie du mercredi - 16h à 17h (goûter compris)	-	400 €* €	400 €* €	-
☐ Exceptionnel Garderie du mercredi - 16h à 17h (goûter compris)	-	13 €	13 €	-
☐ Garderie du mercredi - 16h à 18h (goûter compris)	-	648 €* €	648 €* €	-
☐ Exceptionnel Garderie du mercredi - 16h à 18h (goûter compris)	-	26 €	26 €	-

*Sur 10 mois - **Possibilité de payer en 11 mois (septembre 2025 à juillet 2026 par prélèvement automatique SEPA)**

⚠ Attention : Une fois les portes de l'école fermées, tout retard sera enregistré.

Après 16h00 ou 18h00, tout retard entraînera la facturation d'une heure de garderie, même pour un retard de 5 minutes.

Club de Vacances 9h à 18h	Frais d'inscription	Élèves Trillium	Élèves hors Trillium	Repas
☐ Vacances d'octobre : Lundi 20 octobre 2025 – Vendredi 24 octobre 2025 (5 jours)	50 €	320 €	385 €	43 €
☐ Vacances d'octobre : Lundi 27 octobre 2025 – Vendredi 31 octobre 2025 (5 jours)	50 €	320 €	385 €	43 €
☐ Vacances de février : Lundi 23 février 2026 – Vendredi 27 février 2026 (5 jours)	50 €	320 €	385 €	43 €
☐ Vacances de février : Lundi 2 mars 2026 – Vendredi 6 mars 2026 (5 jours)	50 €	320 €	385 €	43 €
☐ Vacances d'avril : Lundi 20 avril 2026 – Vendredi 24 avril 2026 (5 jours)	50 €	320 €	385 €	43 €

☐ Vacances d'avril : Lundi 27 avril 2026 – Jeudi 30 avril 2026 (4 jours)	50 €	260 €	310 €	35 €
☐ Camps d'été : Lundi 29 juin 2026 - Vendredi 3 juillet 2026 (5 jours)	50 €	320 €	385 €	43 €
☐ Camps d'été : Lundi 6 juillet 2026 - Vendredi 10 juillet 2026 (5 jours)	50 €	320 €	385 €	43 €
☐ Camps d'été : Lundi 13 juillet 2026 - Vendredi 17 juillet 2026 (4 jours)	50 €	260 €	310 €	35 €
☐ Camps d'été : Lundi 20 juillet 2026 - Vendredi 24 juillet 2026 (5 jours)	50 €	320 €	385 €	43 €
☐ Camps d'été : Lundi 24 août 2026 - Vendredi 28 août 2026 (5 jours)	50 €	320 €	385 €	43 €

Nom de l'élève :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Langue maternelle de l'enfant : Nationalité :

Langue(s) parlée (s) à la maison :

L'enfant vit avec : ☐ Les deux parents ensemble ☐ Les deux parents alternativement ☐ Père ☐ Mère

Frères et sœurs :

Nom et prénom : Âge :

Nom et prénom : Âge :

Nom et prénom : Âge :

Nom et prénom : Âge :

Parent 1 ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Tutrice

Nom : Prénom :

Nationalité : Langue maternelle du parent :

Téléphone : Courriel :

Adresse :

Profession :

Parent 2 ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Tutrice

Nom : Prénom :

Nationalité : Langue maternelle du parent :

Téléphone : Courriel:.....

Adresse :

Profession :

Signatures obligatoires des deux parents ou tuteurs légaux, précédées des déclarations manuscrites : "Lu et approuvé".

Parent 1 : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur /Tutrice

Nom et prénom

Parent 2 : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur /Tutrice

Nom et prénom

Date :/...../..... **Lieu:**

Signature

Date :/...../..... **Lieu:**

Signature

RÈGLEMENT FINANCIER

Année scolaire 2025 - 2026

Pour les clubs du mercredi

Le premier paiement valide l'inscription et correspond aux frais d'inscription + le premier mois du club (Frais d'inscription **100 €** + premier mois **170 €** + frais de cantine **37 €** (*si cette option est choisie*). **Ce paiement est inclus dans les frais annuels du club du mercredi, et sera retenu par l'école en cas d'annulation.**

Frais d'inscription

- ♦ Montant : 100 € (non remboursable, à payer à l'inscription).
- ♦ Fréquence : Frais à régler une seule fois par élève lors de la première inscription.

Frais des clubs du mercredi

- ♦ **Modalités de paiement** : Par virement bancaire avant le 27 de chaque mois.
- ♦ **Pénalités de retard** : 10 % du montant dû si paiement après le 27 du mois.
- ♦ **Toute inscription engage financièrement la famille pour l'année scolaire complète.**

✗ Aucun remboursement en cas d'absence, d'abandon ou de renvoi définitif.

✗ Clubs et activités périscolaires : Aucun remboursement sauf cas de force majeure (maladie longue durée avec certificat médical, déménagement hors région avec justificatif).

Les paiements seront effectués comme suit :

- ☐ Un paiement unique dans les 15 jours suivant la réception de la facture.
- ☐ Six paiements égaux le 27ème jour de chaque mois de septembre à février, par prélèvement automatique ou virement bancaire. **UNIQUEMENT POUR LES CLUBS DU MERCREDI**
- ☐ Dix paiements égaux le 27ème jour de septembre à juin, par prélèvement automatique ou virement bancaire. **UNIQUEMENT POUR LES CLUBS DU MERCREDI**

Pour les camps de vacances : **Un paiement unique, 15 jours minimum ouvrables avant le début du camp.**

✗ Aucun remboursement en cas d'absence, d'abandon ou de renvoi définitif.

✗ Clubs et activités périscolaires : Aucun remboursement sauf cas de force majeure (maladie longue durée avec certificat médical, déménagement hors région avec justificatif).

✗ Aucun remboursement si l'annulation à lieu moins de deux semaines ouvrables avant le début du camp. Envoi de courrier avec un recommandé avec avis de réception.

- I. Les frais d'inscription (non remboursables) doivent être payés dès l'envoi du formulaire d'inscription au service administratif de l'école.
- II. **Le premier paiement** valide l'inscription et correspond aux frais d'inscription + le premier mois du club (Frais d'inscription **100 €** + premier mois **170 €** + frais de cantine **37 €** (*si cette option est choisie*). **Ce paiement est inclus dans les frais annuels du club du mercredi, et sera retenu par l'école en cas d'annulation.**
- III. L'inscription au club de vacances est confirmée dès réception du paiement intégral.
- IV. Les frais de scolarité ne seront pas remboursés, en totalité ou en partie, en cas de renvoi ou d'absence.
- V. La date de départ effective est fixée en tenant compte de l'avis préalable de deux mois pour les clubs du mercredi et de deux semaines pour les camps de vacances.
- VI. Tout paiement effectué après le 27 du mois entraînera une surtaxe de 10 % sur toutes les factures en retard.
- VII. Les chèques et prélèvements rejetés seront facturés une pénalité de 100 €.

Le paiement de ces frais sera effectué par :

- ☐ **Les deux parents conjointement**
- ☐ **Les deux parents séparément** (*Si vous choisissez cette option, merci de fournir une déclaration écrite, datée et signée, détaillant la répartition des frais entre les deux parents, jointe à ce formulaire.*)
- ☐ **Le père uniquement**
- ☐ **La mère uniquement**
- ☐ **Un tiers** (*une autre personne, entreprise, organisation de protection de l'enfance, ambassade, etc.*)

Veuillez spécifier : _____ (Si vous choisissez cette option, merci de joindre une lettre originale d'engagement de la part de la personne ou entité responsable.)

Signatures obligatoires des deux parents ou tuteurs légaux, précédées des déclarations manuscrites suivantes : "Approuvé et engagement de paiement." et "Nous déclarons avoir lu et accepté toutes les conditions générales et financières, sans aucune réserve."

Parent 1 : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur /Tutrice Parent 2 : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur /Tutrice

Nom et prénom

Nom et prénom

.....
Date :/...../.....

.....
Date :/...../.....

Lieu:

Lieu:

Signature

Signature

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Année scolaire 2025 - 2026

L'inscription d'un élève à Trillium International School dépend de la disponibilité des places, de l'examen des dossiers académiques de l'élève, et des objectifs éducatifs fixés par les parents.

Étant donné que nos classes sont petites et souvent limitées en capacité, nous recommandons vivement aux familles de postuler tôt. Une fois le nombre maximum d'élèves par classe atteint, y compris les réinscriptions, les inscriptions seront fermées. Les demandes supplémentaires seront placées sur une liste d'attente en cas de désistement.

Documents requis

Pour finaliser l'inscription, veuillez envoyer les documents suivants par courrier ou les soumettre directement à la directrice de l'école :

	Nouvel élève	Déjà élève
☐ Le formulaire CONDITIONS D'INSCRIPTION , dûment complété, daté et signé	✓	✓
☐ Le formulaire RÈGLEMENT FINANCIER , dûment complété, daté et signé	✓	✓
☐ Le formulaire FICHE DE SANTÉ , dûment complété, daté et signé - Une copie du carnet de vaccination	✓	
☐ Le formulaire DEMANDE D'INSCRIPTION , dûment complété, daté et signé	✓	✓
☐ Le formulaire RÈGLES ET RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE , dûment complété, daté et signé	✓	
☐ Le formulaire AUTORISATION D'IMAGES , dûment complété, daté et signé	✓	
☐ Le formulaire AUTORISATION DE RAMASSAGE , dûment complété, daté et signé	✓	
☐ Le formulaire URGENCES MÉDICALES , dûment complété, daté et signé	✓	
☐ Les rapports d'évaluation et le suivi académique de l'année précédente	✓	
☐ L'Assurance scolaire 2025 - 2026 (doit contenir : Responsabilité civile, Assurance accidents corporels, Assurance extrascolaire, Dommages aux biens personnels)	✓	
☐ Une copie du livret de famille ou du certificat de naissance	✓	
☐ Deux photos récentes au format passeport	✓	
☐ Un carnet de timbres au tarif en vigueur	✓	
☐ Un document officiel spécifiant le tuteur légal de l'enfant, si nécessaire		
☐ Une copie du document d'identité de l'élève	✓	
☐ Le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique, dûment complété, daté et signé, accompagné de vos coordonnées bancaires (RIB) - Lien Gocardless si paiement en plusieurs fois.	✓	